

“ MAÎTRISER LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE AVICOLE ”

- ◇ Identifier le principe de l'Influenza aviaire sur le plan scientifique.
- ◇ Comprendre les risques pour apprécier les moyens de lutte en élevage.
- ◇ Identifier comment concevoir et gérer un plan de biosécurité.
- ◇ Être capable d'établir un plan de nettoyage/désinfection dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène.

Programme

- Identifier le principe de l'Influenza aviaire sur le plan scientifique, son mode de fonctionnement pour mieux apprécier les moyens de lutte en élevage :
 - Connaissance du virus
 - Symptômes et conséquences sur les élevages
 - Modes de transmissions
 - Conditions de résistance, de propagation
 - Facteurs de risques - Evaluation des risques
- Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité :
 - les 11 mesures à mettre en œuvre - les documents à détenir dans son élevage - les barrières sanitaires
 - Analyse d'un cas type : comment définir les unités de production, les différentes zones et les plans de circulation*
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène à partir du plan de biosécurité, construire des «systèmes» d'élevages répondant aux bonnes pratiques à court terme et à moyen terme
Méthodologie d'adaptation, plan de nettoyage et désinfection, calculs de surfaces, de doses, de temps

Méthodes & outils

Exposé illustré d'un diaporama, support papier de synthèse.
Quiz corrigé et échanges.
Encadrement par une vétérinaire.

Évaluation des résultats & suivi de l'exécution

<input type="checkbox"/> QUESTIONS ORALES	<input checked="" type="checkbox"/> MISES EN SITUATION, EXERCICES	<input checked="" type="checkbox"/> FEUILLE DE PRÉSENCE
<input checked="" type="checkbox"/> QUESTIONS ÉCRITES (QCM)		<input checked="" type="checkbox"/> CERTIFICAT DE RÉALISATION
<input checked="" type="checkbox"/> ÉVALUATION DE LA FORMATION	<input type="checkbox"/> AU COURS D'UN TRANSFERT DES ACQUIS	<input checked="" type="checkbox"/> ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ET D'ASSIDUITÉ

— Évaluation des résultats

— Suivi de l'exécution



DATE(S) & LIEU(X)

Selon inscriptions

MAZÈRES



DURÉE - 7H / 1 jour

Horaires - 9h-17h30



PUBLIC - Eleveurs de volailles en Gironde

PRÉREQUIS - Aucun

EFFECTIF MAX - 12



TARIFS

AVEC PRISE EN CHARGE VIVEA

Totale Partielle - Restant dû : 35 €

SANS PRISE EN CHARGE - Tarif net TVA
224 €

Intervenants



THOMAS CERCIATI
Conseiller élevages
bovins et volailles CA33



CLAIRE JACQUINET
Vétérinaire